

Pour des raisons comptables,

L’encaissement du 1er chèque du séjour au ski (mars 2019) se fera en janvier 2019 et non en décembre 2018 comme cela vous a été annoncé.

Pas de changement pour le retrait du second versement (février 2019)

 La Gestionnaire,

 L. CANTET SIBILEAU